

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 34

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN



ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne

ADMINISTRATION ET BUREAUX A LYON 41, Rue de l'hôtel-de-Ville, 41

Directeur en chef: A. SCHNEEGANS

PRIX DE L'ABONNEMENT: Ville de Lyon... Trois mois: 9 fr. Six mois: 18 fr. Un an: 36 fr.

Gérant: C. THÉNÉSY

Le prix de l'abonnement est payable d'avance...

ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne

AVIS

Afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du Journal, les abonnements qui expirent le 30 Juin doivent être renouvelés sans retard.

NOUVELLES DU JOUR

27 juin.

Le gouvernement a fait hier un nouveau pas dans la voie des concessions, ou l'avait engagé la veille — au grand dépit de la droite — la déclaration de M. Thiers, relative à l'impôt sur les valeurs mobilières.

En ce qui concerne le point particulier, au sentiment de l'Assemblée, il est évident qu'il ne faut pas se laisser aller à l'émotion de la discussion.

Le projet de loi portant approbation de la convention intervenue entre l'Allemagne et le gouvernement de Luxembourg est en ce moment soumis à la chambre des députés du grand-duché.

Le ministre d'Etat, M. Servais, a exposé les différentes phases des négociations relatives à l'exploitation du chemin de fer. Il a avoué qu'il n'avait pas obtenu tout ce qu'il avait demandé, ni ce qu'il aurait pu être accepté.

Les députés d'Espagne recommencent à parler de bandes dispersées, battues ou venant à résipiscence. Un nouveliste, mieux avisé, annonce que don Carlos s'apprête à rentrer en Espagne, en compagnie de M. Cahelneat et de cinquante Espagnols.

On nous communique une dépêche de Versailles annonçant que la discussion de l'impôt sur les matières premières n'aura lieu que dans quelques jours. Aujourd'hui ou demain la Chambre s'occupera de l'impôt sur les transactions. Le résultat est incertain.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE SUPÉRIEURE

(Premier article.)

L'instruction primaire obligatoire, qui est toujours pendante devant l'Assemblée nationale, et sur laquelle tout a été dit dans la presse, ne doit pas nous faire perdre de vue les autres questions d'enseignement. Que la Chambre se décide enfin à inscrire dans la loi le principe de l'obligation, ou bien qu'elle s'obstine à résister à l'opinion et à fermer les yeux à l'expérience, il n'en restera pas moins une foule d'autres réformes à accomplir auxquelles il est bon de préparer le public.

Le Temps vient de publier quelques articles fort intéressants sur l'instruction primaire supérieure. Nous voudrions appeler l'attention de nos lecteurs sur le même sujet en nous aidant de ce qu'a dit cet excellent journal (1).

Il y a une lacune des plus graves dans notre enseignement public. Nous avons des écoles élémentaires à peu près partout et des collèges classiques en grand nombre; mais entre ces deux enseignements, dont le premier est bien insuffisant, dont le second n'est pas à la portée de tous et ne convient d'ailleurs qu'à un petit nombre.

(1) Voir le Temps des 15, 27 mai et 4 juin.

est proche ou débarrassé des complications au milieu desquelles il s'agit, le cabinet Gladstone sera de nouveau attaqué de front par le parti « conservateur ».

bre, il n'existe rien ou à peu près rien. Les enfants des familles riches et aisées, qui deviennent avocats, magistrats, médecins, ingénieurs, etc., peuvent recevoir dans les collèges, par l'étude des lettres et des sciences, la plus haute culture intellectuelle. Les enfants pauvres peuvent apprendre à lire, à écrire, à compter à l'école primaire. L'enseignement intermédiaire fait défaut.

Que deviennent, au sortir de l'école primaire, les fils des petits propriétaires ruraux, des chefs d'atelier, des maîtres ouvriers, des commerçants de détail, de toute cette classe qui tient le milieu entre la bourgeoisie et les masses populaires, qui est arrivée à une modeste aisance, et qui, par son travail, par ses votes, par son influence, a aussi un rôle important à jouer dans la société?

Quarante ans se sont écoulés; plusieurs révolutions politiques se sont accomplies; huit à neuf millions d'électeurs ont été appelés à disposer par leur vote des destinées du pays, et l'instruction primaire supérieure est toujours à créer parmi nous. Combien d'années s'écouleront encore avant qu'on exécute une mesure que M. Guizot jugeait utile en 1833 et qui est devenue urgente avec le suffrage universel?

Le canton de Neuchâtel a une population de 85 à 90 mille âmes. Il a un gymnase pour l'instruction secondaire. Il possède un enseignement supérieur complet pour les lettres, les sciences, le droit, la théologie. En 1869, il a dépensé 351 mille francs pour l'instruction primaire, soit à peu près 4 francs par habitant. Ce n'est pas tout, en cette même année, il a consacré 87 mille francs (1 franc par habitant) à l'entretien de quatre écoles primaires supérieures. Voilà ce que fait à côté de chez nous un petit pays qui parle la même langue, qui est de la même race que nous et qui est à peine aussi peuplé qu'un de nos arrondissements.

En tous cas, que le collège reste ouvert à ceux qui voudront s'y aventurer à leurs risques et périls, rien de mieux. Mais à côté et au-dessous, dans les centres importants comme dans les petites localités, il faudrait des écoles à la portée de ceux à qui l'enseignement primaire ne suffit pas et pour qui l'enseignement secondaire est trop coûteux, trop élevé, trop peu pratique.

Comment et à quelles conditions pourrait s'établir en France cet enseignement intermédiaire? C'est ce que nous examinerons dans un prochain article.

l'entretient de mes affaires, un mois ou deux, je ne sais où, en Normandie, dans un pays où il y a des comices agricoles... — Après? — Je vous avouerai donc que, pour la première fois de ma vie certainement, je me suis livré à cette opération compliquée qui consiste à mettre un budget en équilibre. Croiriez-vous qu'il me reste à peine de quoi payer l'avoine de mes chevaux?... en gardant Peters, bien entendu.

l'absence de tout engagement. Cependant, soit calcul, soit générosité, madame de Bianne permit aux frères d'Octave d'essayer la petite larme imperceptible qui faisait semblant de briller au coin de ses yeux.

Comment et à quelles conditions pourrait s'établir en France cet enseignement intermédiaire? C'est ce que nous examinerons dans un prochain article.

Nous extrayons d'un article de M. Leroy-Beaulieu, dans les Débats, les passages suivants se rapportant à l'impôt sur les matières premières:

Que ceux qui repoussent l'impôt sur les matières premières ne perdent pas courage: la partie n'est pas perdue pour eux, loin de là. Le gouvernement s'est mis dans une position dont il faut savoir profiter. Avec un peu de résolution et d'entente nous éviterons cette catastrophe économique qu'on appelle l'impôt sur les matières premières.

Ainsi voilà 100 ou 120 millions d'impôts faciles à établir; il ne reste plus à en trouver que 50 ou 60 autres. Faut-il pour cela se jeter dans l'impôt sur les matières premières. Mais l'impôt sur les matières premières est jugé et condamné; il ne peut exister avant 1877. Est-ce que les protestations de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Autriche, de la Suisse peuvent laisser le moindre doute à ce sujet? Est-ce que vous n'avez pas vu ces dépêches si catégoriques du Blue Book? Est-ce que l'agence Havas ne vous a pas rapporté les paroles si hautaines et si nettes du ministre Ju. Comnera de Vienne dans le parlement autrichien? Est-ce que vous n'avez pas devant vous l'exemple de cette loi sur la marine marchande, qui souleva tant de difficultés et contre laquelle réclamaient les ports mêmes qui l'ont jadis demandé? Est-ce que vous n'avez pas entendu, il y a une dizaine de jours, dans le parlement anglais, ces menaces si claires de représailles formulées par divers membres et acceptées en termes implicites par M. Gladstone lui-même?

Toutes les raisons qui, au 19 janvier, vous ont fait rejeter l'impôt sur les matières premières se représentent aujourd'hui avec infiniment plus d'énergie et de clarté. Alors n'était pas certain pour vous que l'impôt ne fût pas applicable; aujourd'hui la lumière est faite: il est incontestable que l'impôt ne pourra pas rentrer. Alors il n'y avait pas eu de négociations avec les puissances étrangères, ou du moins les négociations étaient demeurées dans l'ombre. Aujourd'hui ces négociations ont eu lieu avec toutes les puissances; elles ont abouti, comme vous le savez, à des refus unanimes. Il y a cinq mois, l'illusion était possible, aujourd'hui elle ne l'est plus.

En cette matière, comme en beaucoup d'autres, c'est de dehors que nous viennent les leçons et les exemples. En Allemagne, en Suisse, aux Etats-Unis, on trouve tout un système d'écoles appropriées aux besoins de la petite classe moyenne. En Suisse, notamment, entre le collège et l'école primaire, il existe des écoles intermédiaires pour l'un et l'autre sexe.

Quelle bonne influence voyez-vous qu'ait ce petit droit sur l'agriculture? Quelle précieuse influence n'exercera-t-il pas sur nos industries d'exportation? Ainsi les agriculteurs n'ont absolument rien à gagner à l'établissement des droits proposés; ils souffriront, au contraire, des souffrances de l'industrie.

Vous avez donc dix fois plus de raisons qu'au 19 janvier pour repousser l'impôt sur les matières premières. Alors, on espérait tirer 180 millions de cette source, les plus optimistes aujourd'hui ne comptent plus que sur 40 millions: encore leurs chiffres sont-ils erronés.

Mais comment remplacer cet impôt? C'est chose aisée. Il s'agit de trouver 50 ou 60 millions seulement en dehors des autres propositions gouvernementales. Vous avez d'abord de petits droits qu'il serait bon d'établir. L'impôt sur les pianos, d'après M. Ferry et Desseignly, rapporterait 11 millions 1/2; c'est bon à prendre. L'impôt facultatif sur les marques de fabrique est réclamé par un grand nombre d'industries d'exportation: il rapporterait plusieurs millions. Vous avez enfin les grandes mesures, c'est-à-dire l'impôt sur les revenus mobiliers et l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Quoique le Journal des Débats continue à garder le silence sur ses révolutions intestines, la retraite de la partie monarchique de sa rédaction paraît positive, ainsi que je vous l'ai fait présenter hier, et ce qui paraîtrait à croire, c'est la lettre de M. de Broglie, qu'on annonce comme devant paraître tout à l'heure dans le Courrier de France. M. de Broglie, qui passe pour patronner le Français, aurait

COURRIER DE PARIS

Paris, 26 juin.

Du reste, les prescriptions de l'autorité militaire sont très-nettes. Elle engage tout le monde, officiers et soldats, à avoir l'œil porté aussi dure que possible à l'égard des proscrits qui ont polissonné de bas étage peut lancer de loin. Mais, en cas de menace ou de voie de fait, chacun a le droit et le devoir de se servir de ses armes, et, d'après une récente circulaire du maréchal Mac-Mahon, les individus arrêtés dans des circonstances pareilles iront, non à un tribunal civil qui juge cela comme

BUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 28 Juin 1872.

LA HAIE-BLANCHE

L'IDYLLE

Dependant, il ne fallait pas de grands efforts de pénétration pour deviner que le baron n'était pas homme à pousser la tolérance jusqu'à ses dernières limites. De temps à autre, le marquis se disait que le jour viendrait fatalement où, privé de ressources, il se verrait obligé de subir des conditions, et, qui sait, de quitter Paris.

taut, rue de Pontieu, l'un de ses meilleurs amis: Maxime de Lescot.

Chemin faisant, il songeait aux difficultés de la situation; il se disait qu'il serait beau de rejeter toute arrière-pensée d'intérêt personnel et de traiter les soucis d'argent en homme d'une autre époque; mais alors l'image de la comtesse se représentait à son esprit, et, bon gré mal gré, il lui semblait que les plateaux de la balance n'étaient pas entièrement d'accord. A coup sûr, l'amour ne pesait guère.

La lutte dura longtemps, car la voiture s'était arrêtée devant l'hôtel de Maxime avant que le marquis se fût rendu maître de ses hésitations.

A sa grande surprise, M. de Lescot, qui passait pour posséder un désintéressement à toute épreuve, ne mit aucun détour à lui conseiller une rupture immédiate. Peut-être on se serait-on point fâché d'apprendre qu'en sa qualité d'homme sage, Maxime manifestait, à l'endroit de Mme de Bianne, des préventions d'une sincérité peut-être un peu brusque.

— Mais, en somme, s'écria-t-il, enfin, ai-je à me plaindre de cette femme? Et les bruits du monde ont-ils assez d'importance pour me pousser à un abandon que rien ne justifie?

plaisir d'acquitter les dettes de plusieurs de nos amis communs, moins heureux que toi sans doute, et par cela même fort peu disposés à l'indulgence.

— Laissons cela, je t'en prie. — A ton aise; mais demain tu me donneras raison.

Le marquis n'attendit pas aussi longtemps. Toutefois, ce ne fut pas sans un certain serrement de cœur qu'il entra dans le petit salon, témoin de tant de causeries amoureuses. Il prit un gros roman qui se trouvait sous sa main, et essaya de lire; les lettres dansaient à qui mieux mieux entre les lignes.

Lorsque la porte s'ouvrit, et que le visage éveillé de Mme de Bianne apparut avec un sourire, le marquis se leva résolument.

— Eh bien, marquis, d'où vous vient au premier coup d'œil ce visage maussade? lui dit-elle. Vous manque-t-il une rime à un sonnet, ou serait-ce cette coquine de pluie qui vous rappelle vos créanciers?... Et tenez, à propos de dettes, je vous apprendrai que vous me devez une soirée... Je vous ai attendu hier, vous m'avez promis de venir, et vous n'êtes point venu... Vous aurez sur la conscience de m'avoir fait lire ce gros roman que vous tenez là... Comment le trouvez-vous? Peu de style, n'est-ce pas... et point d'esprit?

— Tout cela fut débité avec un entrain, une volubilité et des yeux qu'il faut renoncer à décrire.

— Madame, répondit le marquis, mes sonnets se portent bien; et quant à mes créanciers, ces messieurs ont un trop haute estime de mon caractère pour m'honorer de leur littérature. Ils ont pris le parti de s'adresser à mon oncle...

— Le baron d'Ivry? — Lui-même... Cet homme excellent a bien voulu me faire savoir qu'il se refusait à payer mes dettes, si je ne consentais à aller

l'entretient de mes affaires, un mois ou deux, je ne sais où, en Normandie, dans un pays où il y a des comices agricoles... — Après? — Je vous avouerai donc que, pour la première fois de ma vie certainement, je me suis livré à cette opération compliquée qui consiste à mettre un budget en équilibre. Croiriez-vous qu'il me reste à peine de quoi payer l'avoine de mes chevaux?... en gardant Peters, bien entendu.

— Eh mais! dit la comtesse qui paraissait sérieusement alarmée, écrivez à votre oncle! — Mon oncle a la solidité que donne un estomac robuste, une santé parfaite et cinquante années d'une vie joyeuse. Il est homme à tenir tête à une demi-douzaine de neveux, et il n'en a qu'un.

l'absence de tout engagement. Cependant, soit calcul, soit générosité, madame de Bianne permit aux frères d'Octave d'essayer la petite larme imperceptible qui faisait semblant de briller au coin de ses yeux.

— Il vous a donc écrit cet homme? Voyons sa lettre. — Elle est sèche comme une dépêche télégraphique.

— Yingt mots pour deux francs... en comptant l'adresse... vous lui faites beaucoup d'honneur... — Je vous laisse le soin d'en juger: « Fontaine-le-Bourg (Seine-Inférieure). »

« Mon cher ami, « Les lettres que je reçois m'ont si chaudement rappelés ton souvenir que j'éprouverais un plaisir extrême à te savoir ici. Tu aurais tort de prendre ce desir pour un objet de vanité. Toutefois si tu jugeais à propos de t'y soumettre, j'en serais de même à l'égard de tes dettes. Ce sont des procédés que l'on se doit d'oncle à neveu, et il est bien inutile d'ajouter que ces petits détails ne modifieraient rien mes sentiments.

« BARON DE CHAUMONT D'IVRY. » — Très-bien! reprit la comtesse. Un oncle de comédie n'eût pas mieux dit. Vous auriez tort assurément de vous refuser à un désir qui ressemble si peu à une menace.

l'entant au premier geste, et prêt à surprendre la moindre révélation? Alors, malgré la petite barrière que le papier de la lettre éleva devant les yeux, il sembla que ce regard vif brûlât, et qu'on ne puisse lui échapper. Involontairement, la voix se troubla en touchant au mot critique, à l'allusion imperceptible.

Lorsque Octave eut achevé sa lecture, la comtesse, interdite, stupéfaite, désarçonnée malgré son sang-froid habituel, par la hardiesse inattendue de cette lecture à brûle-pourpoint, ébaucha machinalement un sourire, voulut parler et ne trouva pas une parole.

Octave lui-même, en se risquant dans cette lecture, comptait se livrer aux impressions du moment; et, qui sait? un mot bien trouvé, une imprudence généreuse aurait pu changer la situation, et transformer la déclaration de guerre en un traité d'alliance dont M. le baron de Chaumont-d'Ivry eût payé les frais. Mais alors les précautions de Maxime et ses propres pressentiments vinrent en foule lui conseiller le silence, et le mot ne fut pas dit.

— Je vois, dit enfin la comtesse, que le baron ne m'a pas oubliée. Allez le rejoindre, mon ami. Je vous souhaite comme lui de ne regretter personne. Quand vous aurez appris à voir clair, vous ne serez point avare de cette grande expérience, et j'attendrai de vous une nouvelle leçon.

Octave tressaillit. — J'avais besoin d'un conseil... d'un encouragement... murmura-t-il, et voilà que pour adieu vous me laissez une raillerie. — J'ai tort sans doute, répondit-elle, et je devrais évidemment vous remercier de m'avoir lu cette lettre... Un conseil? Et à quoi bon? Ici la comtesse fit une pause. Elle espérait une protestation, et elle rencontra le silence.

PROSPER CHAZEL.

une contravention ordinaire, mais à un conseil de guerre. L'armée ne demande qu'à laisser tout le monde tranquille; mais elle veut faire respecter la loi et se faire respecter elle-même, et il faut que le gouvernement lui en donne les moyens.

des représentations à M. Thiers pour l'engager à abandonner la taxe sur les matières premières. On craint en général que, par l'absence prise par la droite, la persistance que met le gouverne-

A quoi M. Thiers a répondu: En avez-vous trouvé d'autres? — Ceux que nous apportons, a répondu tout simplement M. Lambert de Saint-Croix. Et M. Thiers de répliquer: Nous les examinerons.

Le lendemain matin, à moitié endormi encore, le bruit de cette proposition, ce qui déterminait alors un véritable syncope et le força à garder le lit pendant deux jours.

nât le non. L'impôt sur les revenus est un des moins domageables et il y a bien des raisons politiques pour que le nom comme la chose soit accepté dans l'intérêt de l'Assemblée aussi bien que dans celui du gouvernement.

la matinée à la revoir. Nous venons de la discuter devant la commission. Elle ne pourra donner que la commission pourra nous apporter promptement une rédaction définitive.

TABLETTES VERSAILLAISES

Vous parlez-je, après cela, d'un incident dont certaines feuilles de bas étage et de mauvaise foi ont fait grand bruit! L'assomage d'un passant indolent par le colonel de la Hérie, commandant le 101^e de ligne, à Courbevoie... Je puis vous affirmer que ce colonel, grossièrement insulté, n'a fait que donner deux coups de la main et du pied, et encore parce que l'individu saisi au collet par lui voulait lui échapper.

Il me faut revenir sur ma lettre d'hier. L'avez-vous seulement insérée? Vrai, si vous ne l'avez point fait, je vous le pardonnerai de grand cœur; j'ai été peut-être trop indulgent tel, trop sévère là; mais quel est la faute à M. Buffet! Toutes les fois que j'entends cet orateur, je me sens entraîné hors de moi comme nature; la mauvaise humeur dont il est coutumier est contagieuse et on lui rend au centuple.

Une jolie comédie pour terminer. M. Pouyer-Quertier a fait de l'opposition à M. Thiers. Il repousse avec une conviction inébranlable l'impôt sur le sel! Il veut à toute force être aculé aux matières premières...

La guillotine a de nouveau fonctionné à Paris il y a deux jours; seulement ce n'est pas place de la Roquette qu'on l'avait dressée, mais rue des Folies-Méricourt, sous un hangar.

L'Assemblée verra ceux qu'elle croira devoir démettre. Ils ont été examinés depuis plusieurs fois très-longtemps, j'ai donc lieu de croire que nous pourrions passer rapidement au vote, et comme l'a dit mon ancien ami, mon constant ami, M. Casimir Périer, je remercie de la parole mesure avec laquelle il a parlé, et, comme l'a dit M. Casimir Périer, nous pourrions arriver à un résultat définitif et dernier. (Approbation.)

M. Desseigny, président de la République. — J'ai bien peu de mots à dire à l'Assemblée; mais il ne faut pas qu'il y ait aucune confusion, il faut une plus grande clarté dans cette discussion.

Un journal communiste a parlé de canne plombée. Cette invention seule donne la mesure du reste. J'ai vu la canne, c'est une badine de la grosseur d'un gros porte-plume avec laquelle on ne corrigerait pas un chien. Il est vrai que le coup de pied et le coup de poing ont été vigoureux. Mais ce n'est pas non plus agréable de s'entendre traiter de... et de capituler, surtout quand ce n'est pas la première fois. Chacun de nous en eût fait autant.

Cela n'empêche point qu'on ne demeure, comme par le passé, l'adversaire convaincu des matières premières, ni qu'on trouve beaucoup à redire à l'obstination de M. Thiers. Que voulez-vous cependant? Il faut bien s'accoutumer un peu à prendre M. Thiers tel qu'il est.

Merci, compère.

C'est à la Monnaie de Paris qu'a lieu la fabrication des timbres-poste, et l'on se fait difficilement idée de la quantité énorme de timbres qu'elle lance chaque jour dans la circulation.

Quant à l'impôt sur les matières premières, M. Lambert de Saint-Croix voyait, avec beaucoup de ses collègues, bien des illusions dans la possibilité de perceptions. Les réponses de l'Angleterre et de l'Autriche ont montré quelles étaient les illusions.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

L'affaire du capitaine Cerber a eu un dénouement qui a dépassé mes prévisions et celles de bien d'autres. Je n'ignore pas que le fait de désertion était patent, qu'on n'a fait qu'appliquer le code militaire, et que ce code n'admet pas de circonstances atténuantes. Mais il y a désertion et désertion. Celle-ci est un fait de lâcheté, un manque de sens moral et un défaut de connaissance des devoirs militaires. Ce n'est pas une trahison, chose qui d'ordinaire est au fond de la désertion. Je crois que le conseil a été mal par le désir de donner un exemple; mais je serais étonné que la peine ne fut pas commuée.

Je ne puis m'empêcher de dire que je le trouve en progrès, et ce n'est point le moment de se fâcher si fort contre lui. Il vient de jouer à l'Assemblée encore un tour de sa façon, soit. Son impôt du sel et son décime sur les contributions directes, sont maîtres cousues de fil blanc, et il n'a d'autre but que d'accueillir l'Assemblée aux matières premières, soit encore. Cependant, puisqu'il déclare ne point poser la question de cabinet, l'Assemblée est, dans une certaine mesure, maîtresse de lui tenir tête et de voter comme elle le voudra. Mais, dit la commission, M. Thiers nous donne le mauvais rôle.

On a distribué hier matin à l'Assemblée le rapport rectifié de M. Cordier au nom de la commission des tarifs. Ce rapport a 200 pages. L'introduction conclut, en rejetant l'impôt sur les matières premières. Les rectifications portent sur des chiffres.

Le prix de 60 centimes doit être, aux termes du traité, abaissé dès que le nombre des timbres livrés à l'administration des postes atteindra le chiffre de cinq cents millions par an. Il n'atteint encore jusqu'ici que celui de quatre cent cinquante millions environ.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

Il y a eu d'autres défaillances impunies, et c'est un peu le cas, au bout de dix-huit mois, de dire à cet animal d'aller se faire pendre ailleurs.

Art. 1^{er}. — Le droit de consommation sur les seils est porté de 10 à 20 fr. par 100 kilogrammes. Art. 2. — Le supplément de 10 fr. par 100 kilogrammes sera appliqué à tous les seils déjà libérés de l'impôt existant sur les marais, dans les salines, dans les entrepôts, dans les locaux particuliers en cours de transport, au moment de la promulgation de la présente loi.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts. Unanimité pour voter les 200 millions demandés par le gouvernement, la réunion a recherché, de nouveau, les moyens de rendre le sacrifice moins lourd possible, par la répartition la plus équitable. Sans prendre de décision définitive, elle s'est montrée particulièrement opposée à l'augmentation des quatre contributions et de l'impôt sur le sel et favorable à tout impôt se rapprochant de l'impôt sur le revenu.

Le ministre de la guerre a décidé de faire choix, pour la création des écoles d'artillerie projetées, des villes qui offriraient de contribuer personnellement à la dépense.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

Nous ne devons pas dédaigner le jugement que les Allemands portent sur notre situation actuelle, mais tout au contraire chercher à en faire notre profit.

C'est lui qui devrait proposer les impôts nouveaux, et c'est à nous qu'il laisse ce soin, car ceux qu'il met aujourd'hui en avant ne sont que pour faire peur aux gens et n'ont rien de sérieux. M. Thiers nous dit: « Cherchez, tâchez de trouver. » Mais cela ne suffit point; il faudrait que le gouvernement nous aidât, fournit les éléments et les chiffres nécessaires à la comparaison des divers impôts, et le gouvernement y a mis jusqu'à ce jour un mauvais vouloir sans égal. Après quoi, il vient nous dire: « Vous voyez bien que vous ne trouvez rien. Moi, j'ai trouvé, j'ai les matières premières... »

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

C'est à ce titre que nous soumettons aux réflexions de la droite et de l'extrême gauche les lignes suivantes empruntées à la Gazette officielle de Strasbourg :

Tel est à peu près le sens des doléances de la commission, et ces doléances ne sont point sans fondement. Je ne puis cependant me résoudre à penser que tous ces hommes, si compétents et d'une assiduité si véritablement louable, les Desseigny, les Florard, les Ferry aient travaillé pendant ce si long mois en pure perte, et que les propositions qu'ils ont en mesure d'apporter aujourd'hui soient sans valeur et sans caractère pratique.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part en réserve un de ces arguments à tout employer, dont il fait usage quand il est à court d'habiletés. J'imagine que cette fois il fera valoir l'opportunité de trancher au plus vite une question qui tient en suspens les mesures financières destinées à hâter la libération du territoire. Il dira que tout ce bruit est mauvais à pareille heure, qu'il faut en finir, et, pour qu'on en finisse plus vite, il fera lui-même beaucoup de bruit.

La gauche républicaine s'est réunie à Versailles sous la présidence de M. Magnin, vice-président. La délibération a porté uniquement sur la question des impôts.

On vient de terminer, dit la Patrie, au ministère de la guerre, en exécution de la loi du 5 janvier 1872, prescrivant l'avancement sur toute l'armée, un grand travail de nomination pour l'infanterie portant sur près de 500 officiers, dont un certain nombre, qui étaient à la suite dans les régiments, se trouvent pourvus ainsi d'un emploi actif.

On est arrivé à l'impôt sur le revenu. L'impôt du revenu n'est ni du socialisme ni du désordre. Nous n'avons qu'à jeter les yeux à côté de nous. Non seulement cet impôt existe dans les républiques, mais aussi dans les grandes monarchies constituées et dans un pays parlementaire comme nous.

M. Desseigny. — Je vais rappeler ce qui a été décidé et indiquer à M. Rouvère quelle est la situation.

La droite se dit le sol se dérober sous ses pieds, parce que les élections s'attachent aux réalités immédiates de la situation, qui sont les suivantes: la République de M. Thiers a rétabli l'ordre et le repos et les maintient avec succès; les radicaux n'ont pas soulevé de difficultés au gouvernement actuel, mais tout au contraire fait preuve, sous la conduite de M. Gambetta, d'une discipline dont on ne les aurait pas crus capables naguères; toutes les différentes fractions de la majorité ont contribué pour leur grande part, en poursuivant leurs fins particulières, à entretenir la discipline et l'agitation et à empêcher l'œuvre de la réorganisation.

La vérité, il est à prévoir que M. Thiers, tout en s'abstenant cette fois de poser la question de cabinet, à quelque part

Le projet de loi sur le régime des eaux... Le Conseil municipal de Lyon...

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

Dans sa séance extraordinaire du 20 juin 1872... Le Conseil municipal de Lyon...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré... Les affaires sur lesquelles le Conseil a délibéré...

du jugement dans tous les journaux de Paris et de Lyon.

M. Duhreuil soutient la demande de M. J. M. Girard...

Nous apprenons que l'affaire du comité de la rue Grolée...

Il paraît, d'après la Gazette de France, que l'affaire Arbinet...

M. Arbinet, dit ce journal, vient d'adresser une plainte...

Nous recevons quelques renseignements plus précis sur le procès...

La querelle porte, on s'en souvient, sur le droit des pauvres...

On nous assure qu'outre la location journalière de 150 fr...

Le tribunal civil est saisi de l'affaire, et, en attendant qu'il ait statué...

M. Didier, avoué, est constitué pour M. Danguin...

Nous avons parlé du procès de l'abbé Rivière qui se trouve à l'égard de la commune de Caluire et Cuire...

On parle d'organiser un grand concours orphéonique, un festival monstre...

On parle vaguement d'une prolongation de l'Exposition jusqu'à l'année prochaine...

Ce n'est pas chez nous seulement qu'on fait des recherches actives pour retrouver les nobilités et mobilisés...

Un orage épouvantable a éclaté mardi soir dans les montagnes du Lyonnais...

Le feu reprenait encore hier soir à onze heures et demie, rue de Créqui...

Une explosion de gaz s'est produite à Saint-Etienne, avant-hier, à onze heures du matin...

La commotion a été terrible : pas un seul carreau de vitre n'est resté...

Un jeune homme se présente chez M. G..., place de la Croix-Rousse...

Hier soir, un facteur lyonnais traversait le pont de la Guillotière...

Arrivé au bout de la pente qui termine le pont, il se sentit entraîné par la vitesse...

La Société géologique du Rhône doit faire, dimanche prochain 30 juin...

Mme veuve Deyné, propriétaire de la galerie statuaire située sur les promenoirs de l'Exposition...

BORGES-DE-RHONE. — On se souvient de la terrible catastrophe du pont de Brague...

La cour d'appel d'Aix (4^e chambre) vient de consacrer trois audiences à cette affaire...

Mme veuve Deyné, propriétaire de la galerie statuaire située sur les promenoirs de l'Exposition...

BORGES-DE-RHONE. — On se souvient de la terrible catastrophe du pont de Brague...

La cour d'appel d'Aix (4^e chambre) vient de consacrer trois audiences à cette affaire...

Mme veuve Deyné, propriétaire de la galerie statuaire située sur les promenoirs de l'Exposition...

BORGES-DE-RHONE. — On se souvient de la terrible catastrophe du pont de Brague...

La cour d'appel d'Aix (4^e chambre) vient de consacrer trois audiences à cette affaire...

Mme veuve Deyné, propriétaire de la galerie statuaire située sur les promenoirs de l'Exposition...

BORGES-DE-RHONE. — On se souvient de la terrible catastrophe du pont de Brague...

La cour d'appel d'Aix (4^e chambre) vient de consacrer trois audiences à cette affaire...

Mme veuve Deyné, propriétaire de la galerie statuaire située sur les promenoirs de l'Exposition...

BORGES-DE-RHONE. — On se souvient de la terrible catastrophe du pont de Brague...

La cour d'appel d'Aix (4^e chambre) vient de consacrer trois audiences à cette affaire...

Mme veuve Deyné, propriétaire de la galerie statuaire située sur les promenoirs de l'Exposition...

BORGES-DE-RHONE. — On se souvient de la terrible catastrophe du pont de Brague...

La cour d'appel d'Aix (4^e chambre) vient de consacrer trois audiences à cette affaire...

qui a détruit avant-hier six maisons, aux Brotteaux.

Paris-Journal, après avoir, lui aussi, annoncé l'arrivée prochaine de Thérèse à Lyon...

A l'en croire, elle jouerait chez nous l'une de ses meilleures créations : les Griffes du diable...

M. Mangin vient de publier la sérénade qu'il a fait chanter cet hiver au concert du Grand-Théâtre...

Le préfet du Rhône donne avis que les compositions pour l'admission à l'école navale auront lieu...

L'Exposition universelle de Lyon va mettre en lumière le nom presque ignoré d'un de nos compatriotes...

Les 316,286 habitants que le dernier recensement a constatés dans l'agglomération lyonnaise se répartissent ainsi entre les six arrondissements...

Quand la chaleur survient brusquement, comme cette année, on ressent des étourdissements, des malaises et un manque d'appétit...

Si la température s'élevait beaucoup plus tard pendant les jours, le corps reste outillé pour produire encore beaucoup de chaleur...

Les travaux de Bellegarde occupent aujourd'hui 850 ouvriers, dit l'Abécille. Dans deux mois, et aussitôt que les travaux de la campagne n'exigeront plus un si grand nombre de bras...

Un passage de la lettre de convocation concerne notre propre chambre syndicale de Lyon qui a servi de modèle à Saint-Etienne...

Le feu, immédiatement combattu par le service des pompes organisées en permanence, n'a causé que des dégâts insignifiants.

Une explosion de gaz s'est produite à Saint-Etienne, avant-hier, à onze heures du matin, dans l'établissement des Bouffes, rue Praire.

La commotion a été terrible : pas un seul carreau de vitre n'est resté, les chassis et les encadrements même des fenêtres ont été brisés...

Un jeune homme se présente chez M. G..., place de la Croix-Rousse, et le prie de lui louer un vélocipède pour une heure seulement.

Hier soir, un facteur lyonnais traversait le pont de la Guillotière, traînant une voiture à bras chargée de 380 kil. de fer...

Arrivé au bout de la pente qui termine le pont, il se sentit entraîné par la vitesse et voulut s'arrêter en tournant...

La Société géologique du Rhône doit faire, dimanche prochain 30 juin, une excursion dans les montagnes du Revermont...

Mme veuve Deyné, propriétaire de la galerie statuaire située sur les promenoirs de l'Exposition, 3^e galerie extérieure...

BORGES-DE-RHONE. — On se souvient de la terrible catastrophe du pont de Brague, le 24 janvier. Ce pont, ligne de Nice à Antibes, avait été emporté à 3 h. 12 par le torrent...

La cour d'appel d'Aix (4^e chambre) vient de consacrer trois audiences à cette affaire. MM. Durand, chef de la gare d'Antibes; Villard, chef de section; Lecouturier, piqueur avaient été condamnés par le tribunal de Grasse à propos de cette affaire...

On signale à Marseille l'extension que prend depuis quelque temps le commerce de la suite. Cette matière est considérée par les viticulteurs comme un excellent engrais...

L'oculiste FISCHER nous prie d'annoncer à nos lecteurs qu'il sera encore pendant une quinzaine de jours à la disposition de ses clients, hôtel Collet, de 1 heure à 3 heures.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalscière du Barry de Londres. — Tout malade trouve, par la douce Revalscière du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil...

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 50; 2 kil., 12 fr. 50; 3 kil., 18 fr. 75; 4 kil., 24 fr. 50; 5 kil., 30 fr. 75; 6 kil., 36 fr. 50; 7 kil., 42 fr. 50; 8 kil., 48 fr. 50; 9 kil., 54 fr. 50; 10 kil., 60 fr. 50; 12 kil., 72 fr. 50; 15 kil., 90 fr. 50; 20 kil., 120 fr. 50; 25 kil., 150 fr. 50; 30 kil., 180 fr. 50; 40 kil., 240 fr. 50; 50 kil., 300 fr. 50; 60 kil., 360 fr. 50; 70 kil., 420 fr. 50; 80 kil., 480 fr. 50; 90 kil., 540 fr. 50; 100 kil., 600 fr. 50; 120 kil., 720 fr. 50; 150 kil., 900 fr. 50; 200 kil., 1200 fr. 50; 250 kil., 1500 fr. 50; 300 kil., 1800 fr. 50; 400 kil., 2400 fr. 50; 500 kil., 3000 fr. 50; 600 kil., 3600 fr. 50; 700 kil., 4200 fr. 50; 800 kil., 4800 fr. 50; 900 kil., 5400 fr. 50; 1000 kil., 6000 fr. 50; 1200 kil., 7200 fr. 50; 1500 kil., 9000 fr. 50; 2000 kil., 12000 fr. 50; 2500 kil., 15000 fr. 50; 3000 kil., 18000 fr. 50; 4000 kil., 24000 fr. 50; 5000 kil., 30000 fr. 50; 6000 kil., 36000 fr. 50; 7000 kil., 42000 fr. 50; 8000 kil., 48000 fr. 50; 9000 kil., 54000 fr. 50; 10000 kil., 60000 fr. 50; 12000 kil., 72000 fr. 50; 15000 kil., 90000 fr. 50; 20000 kil., 120000 fr. 50; 25000 kil., 150000 fr. 50; 30000 kil., 180000 fr. 50; 40000 kil., 240000 fr. 50; 50000 kil., 300000 fr. 50; 60000 kil., 360000 fr. 50; 70000 kil., 420000 fr. 50; 80000 kil., 480000 fr. 50; 90000 kil., 540000 fr. 50; 100000 kil., 600000 fr. 50; 120000 kil., 720000 fr. 50; 150000 kil., 900000 fr. 50; 200000 kil., 1200000 fr. 50; 250000 kil., 1500000 fr. 50; 300000 kil., 1800000 fr. 50; 400000 kil., 2400000 fr. 50; 500000 kil., 3000000 fr. 50; 600000 kil., 3600000 fr. 50; 700000 kil., 4200000 fr. 50; 800000 kil., 4800000 fr. 50; 900000 kil., 5400000 fr. 50; 1000000 kil., 6000000 fr. 50; 1200000 kil., 7200000 fr. 50; 1500000 kil., 9000000 fr. 50; 2000000 kil., 12000000 fr. 50; 2500000 kil., 15000000 fr. 50; 3000000 kil., 18000000 fr. 50; 4000000 kil., 24000000 fr. 50; 5000000 kil., 30000000 fr. 50; 6000000 kil., 36000000 fr. 50; 7000000 kil., 42000000 fr. 50; 8000000 kil., 48000000 fr. 50; 9000000 kil., 54000000 fr. 50; 10000000 kil., 60000000 fr. 50; 12000000 kil., 72000000 fr. 50; 15000000 kil., 90000000 fr. 50; 20000000 kil., 120000000 fr. 50; 25000000 kil., 150000000 fr. 50; 30000000 kil., 180000000 fr. 50; 40000000 kil., 240000000 fr. 50; 50000000 kil., 300000000 fr. 50; 60000000 kil., 360000000 fr. 50; 70000000 kil., 420000000 fr. 50; 80000000 kil., 480000000 fr. 50; 90000000 kil., 540000000 fr. 50; 100000000 kil., 600000000 fr. 50; 120000000 kil., 720000000 fr. 50; 150000000 kil., 900000000 fr. 50; 200000000 kil., 1200000000 fr. 50; 250000000 kil., 1500000000 fr. 50; 300000000 kil., 1800000000 fr. 50; 400000000 kil., 2400000000 fr. 50; 500000000 kil., 3000000000 fr. 50; 600000000 kil., 3600000000 fr. 50; 700000000 kil., 4200000000 fr. 50; 800000000 kil., 4800000000 fr. 50; 900000000 kil., 5400000000 fr. 50; 1000000000 kil., 6000000000 fr. 50; 1200000000 kil., 7200000000 fr. 50; 1500000000 kil., 9000000000 fr. 50; 2000000000 kil., 12000000000 fr. 50; 2500000000 kil., 15000000000 fr. 50; 3000000000 kil., 18000000000 fr. 50; 4000000000 kil., 24000000000 fr. 50; 5000000000 kil., 30000000000 fr. 50; 6000000000 kil., 36000000000 fr. 50; 7000000000 kil., 42000000000 fr. 50; 8000000000 kil., 48000000000 fr. 50; 9000000000 kil., 54000000000 fr. 50; 10000000000 kil., 60000000000 fr. 50; 12000000000 kil., 72000000000 fr. 50; 15000000000 kil., 90000000000 fr. 50; 20000000000 kil., 120000000000 fr. 50; 25000000000 kil., 150000000000 fr. 50; 30000000000 kil., 180000000000 fr. 50; 40000000000 kil., 240000000000 fr. 50; 50000000000 kil., 300000000000 fr. 50; 60000000000 kil., 360000000000 fr. 50; 70000000000 kil., 420000000000 fr. 50; 80000000000 kil., 480000000000 fr. 50; 90000000000 kil., 540000000000 fr. 50; 100000000000 kil., 600000000000 fr. 50; 120000000000 kil., 720000000000 fr. 50; 150000000000 kil., 900000000000 fr. 50; 200000000000 kil., 1200000000000 fr. 50; 250000000000 kil., 1500000000000 fr. 50; 300000000000 kil., 1800000000000 fr. 50; 400000000000 kil., 2400000000000 fr. 50; 500000000000 kil., 3000000000000 fr. 50; 600000000000 kil., 3600000000000 fr. 50; 700000000000 kil., 4200000000000 fr. 50; 800000000000 kil., 4800000000000 fr. 50; 900000000000 kil., 5400000000000 fr. 50; 1000000000000 kil., 6000000000000 fr. 50; 1200000000000 kil., 7200000000000 fr. 50; 1500000000000 kil., 9000000000000 fr. 50; 2000000000000 kil., 12000000000000 fr. 50; 2500000000000 kil., 15000000000000 fr. 50; 3000000000000 kil., 18000000000000 fr. 50; 4000000000000 kil., 24000000000000 fr. 50; 5000000000000 kil., 30000000000000 fr. 50; 6000000000000 kil., 36000000000000 fr. 50; 7000000000000 kil., 42000000000000 fr. 50; 8000000000000 kil., 48000000000000 fr. 50; 9000000000000 kil., 54000000000000 fr. 50; 10000000000000 kil., 60000000000000 fr. 50; 12000000000000 kil., 72000000000000 fr. 50; 15000000000000 kil., 90000000000000 fr. 50; 20000000000000 kil., 120000000000000 fr. 50; 25000000000000 kil., 150000000000000 fr. 50; 30000000000000 kil., 180000000000000 fr. 50; 40000000000000 kil., 240000000000000 fr. 50; 50000000000000 kil., 300000000000000 fr. 50; 60000000000000 kil., 360000000000000 fr. 50; 70000000000000 kil., 420000000000000 fr. 50; 80000000000000 kil., 480000000000000 fr. 50; 90000000000000 kil., 540000000000000 fr. 50; 100000000000000 kil., 600000000000000 fr. 50; 120000000000000 kil., 720000000000000 fr. 50; 150000000000000 kil., 900000000000000 fr. 50; 200000000000000 kil., 1200000000000000 fr. 50; 250000000000000 kil., 1500000000000000 fr. 50; 300000000000000 kil., 1800000000000000 fr. 50; 400000000000000 kil., 2400000000000000 fr. 50; 500000000000000 kil., 3000000000000000 fr. 50; 600000000000000 kil., 3600000000000000 fr. 50; 700000000000000 kil., 4200000000000000 fr. 50; 800000000000000 kil., 4800000000000000 fr. 50; 900000000000000 kil., 5400000000000000 fr. 50; 1000000000000000 kil., 6000000000000000 fr. 50; 1200000000000000 kil., 7200000000000000 fr. 50; 1500000000000000 kil., 9000000000000000 fr. 50; 2000000000000000 kil., 12000000000000000 fr. 50; 2500000000000000 kil., 15000000000000000 fr. 50; 3000000000000000 kil., 18000000000000000 fr. 50; 4000000000000000 kil., 24000000000000000 fr. 50; 5000000000000000 kil., 30000000000000000 fr. 50; 6000000000000000 kil., 36000000000000000 fr. 50; 7000000000000000 kil., 42000000000000000 fr. 50; 8000000000000000 kil., 48000000000000000 fr. 50; 9000000000000000 kil., 54000000000000000 fr. 50; 10000000000000000 kil., 60000000000000000 fr. 50; 12000000000000000 kil., 72000000000000000 fr. 50; 15000000000000000 kil., 90000000000000000 fr. 50; 20000000000000000 kil., 120000000000000000 fr. 50; 25000000000000000 kil., 150000000000000000 fr. 50; 30000000000000000 kil., 180000000000000000 fr. 50; 40000000000000000 kil., 240000000000000000 fr. 50; 50000000000000000 kil., 300000000000000000 fr. 50; 60000000000000000 kil., 360000000000000000 fr. 50; 70000000000000000 kil., 420000000000000000 fr. 50; 80000000000000000 kil., 480000000000000000 fr. 50; 90000000000000000 kil., 540000000000000000 fr. 50; 100000000000000000 kil., 600000000000000000 fr. 50; 120000000000000000 kil., 720000000000000000 fr. 50; 150000000000000000 kil., 900000000000000000 fr. 50; 200000000000000000 kil., 1200000000000000000 fr. 50; 250000000000000000 kil., 1500000000000000000 fr. 50; 300000000000000000 kil., 1800000000000000000 fr. 50; 400000000000000000 kil., 2400000000000000000 fr. 50; 500000000000000000 kil., 3000000000000000000 fr. 50; 600000000000000000 kil., 3600000000000000000 fr. 50; 700000000000000000 kil., 4200000000000000000 fr. 50; 800000000000000000 kil., 4800000000000000000 fr. 50; 900000000000000000 kil., 5400000000000000000 fr. 50; 1000000000000000000 kil., 6000000000000000000 fr. 50; 1200000000000000000 kil., 7200000000000000000 fr. 50; 1500000000000000000 kil., 9000000000000000000 fr. 50; 2000000000000000000 kil., 12000000000000000000 fr. 50; 2500000000000000000 kil., 15000000000000000000 fr. 50; 3000000000000000000 kil., 18000000000000000000 fr. 50; 4000000000000000000 kil., 24000000000000000000 fr. 50; 50000000000

SAINT-ETIENNE, 26 Juin 1872.

COURS OFFICIEL DES DENREES

du 15 au 22 juin 1872.

Table of market prices for various goods like flour, oil, and other commodities.

Table titled 'Marché aux grains' showing prices for wheat, barley, and other grains.

Table titled 'Marché des bestiaux sur pied (Vaiso)' showing prices for various types of livestock.

Table titled 'Marché en gros de la Martinière' showing prices for various types of fish and seafood.

Table titled 'Marché en gros des fruits et légumes' showing prices for various fruits and vegetables.

Table titled 'Crée de la marée' showing prices for various types of shellfish.

Table titled 'Marché de la pêche' showing prices for various types of fish caught in the sea.

Table titled 'Crée du gibier' showing prices for various types of game birds.

Table titled 'Marché en gros des vins à Serein' showing prices for various types of wine.

Table titled 'Divers en boutique' showing prices for various types of bread and bakery goods.

Table titled 'Divers aux halles' showing prices for various types of meat and poultry.

Table titled 'Fourrages' showing prices for various types of animal feed.

Table titled 'BULLETIN METEOROLOGIQUE' showing weather forecasts for the next few days.

Advertisement for 'Rente Italienne' with a large '5 00' and 'COMPTOIR D'ESCOMPTE'.

Advertisement for 'Rente Italienne' with '5 P. 00' and 'COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS'.

Advertisement for 'Rente Italienne' with '5 P. 00' and 'COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS'.

Advertisement for 'Rente Italienne' with '5 P. 00' and 'COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS'.

Advertisement for 'Rente Italienne' with '5 00' and 'COMPTOIR D'ESCOMPTE'.

Advertisement for 'Rente Italienne' with '5 P. 00' and 'COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS'.

Advertisement for 'Rente Italienne' with '5 P. 00' and 'COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS'.

Advertisement for 'Rente Italienne' with '5 P. 00' and 'COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS'.

Advertisement for 'RENTA ITALIENNA 5 00' with contact information for MM. P. GALLINE & C.

Advertisement for 'RENTA ITALIENNA 5 P. 00' with contact information for La Société Générale.

Advertisement for 'RENTA ITALIENNA 5 P. 00' with contact information for La Société Lyonnaise.

Advertisement for 'RENTA ITALIENNA 5 P. 00' with contact information for La Société Lyonnaise.

ANNONCES LEGALES, JURIDIQUES ET AVIS DIVERS

Etude de M. RAMBAUD, notaire à Fontaines-sur-Saône...

VENTE par voie de licitation judiciaire, avec concours de tous étrangers...

D'UNE JOLIE MAISON d'habitation, située à Fontaines-sur-Saône...

Etude de M. DAMOUR, avoué à Lyon, rue St-Pierre, 14.

Sequestre Par jugement du tribunal civil de Lyon...

A VENDRE pour cause de départ, un très joli mobilier...

ON DEMANDE à emprunter un capital de dix mille francs en rentes viagères...

D'UNE BELLE MAISON avec bâtiment à la suite servant d'ateliers...

Etude de M. P. GINET, huissier, cours de Broches, 16, à Lyon.

VENTE JUDICIAIRE Le samedi vingt-neuf juin mil huit cent soixante-douze...

Etude de M. BEAUJOLIN, huissier à Lyon, rue St-Pierre, 41.

VENTE JUDICIAIRE Le samedi vingt-neuf juin courant...

Le samedi vingt-neuf juin mil huit cent soixante-douze...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

UN COMPTABLE-CAISSIER asacien, très-expérimenté, âgé de 27 ans...

UN BON COCHER valet de chambre, et sa femme, cuisinière, munis de bons renseignements...

M. CHRETIEN de la Faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale...

EAU DE VICHY SOURCE DE ST-YORRE La plus saine et la plus agréable...

EAU MËLISSE des CARMES du Frère MATHIAS A. EMERY rue Vacon, 54, Marseille.

EAU DENTIFRICE ANATHERINE DU DOCTEUR J. G. POPP Médecin-Dentiste de la Cour Imp. Roy. d'Autriche à Vienne.

ON DEMANDE DE SUITE une Alsacienne ou Lorraine, pour femme de chambre.

ON DEMANDE de suite des peines. S'adresser rue des Archers, 7, à l'entresol.

HOTEL DE LA GRANDE-BRETAGNE

PARIS, 14, rue Caumartin, PARIS. Au centre des beaux Quartiers, touchant les Boulevards et le nouvel Opéra.

EAU DE VICHY SOURCE DE ST-YORRE La plus saine et la plus agréable...

LA DIRECTION de la Compagnie d'Assurances demande une personne pouvant fournir des références d'honorabilité...

GUERISON PROMPTE et radicale des RHUMATISMES par le Liniment Mexicain.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

Etude de M. TERRAS, avoué à Lyon, rue de la Bourse, 39, successeur de M. Andrieux.

VENTE par la voie de la licitation judiciaire, avec concours de tous étrangers...

ON DEMANDE à emprunter un capital de dix mille francs en rentes viagères...

D'UNE BELLE MAISON avec bâtiment à la suite servant d'ateliers...

Etude de M. P. GINET, huissier, cours de Broches, 16, à Lyon.

VENTE JUDICIAIRE Le samedi vingt-neuf juin mil huit cent soixante-douze...

Etude de M. BEAUJOLIN, huissier à Lyon, rue St-Pierre, 41.

VENTE JUDICIAIRE Le samedi vingt-neuf juin courant...

Le samedi vingt-neuf juin mil huit cent soixante-douze...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

Le même jour et à la même heure, sur la place de la Pyramide...

UN COMPTABLE-CAISSIER asacien, très-expérimenté, âgé de 27 ans...

UN BON COCHER valet de chambre, et sa femme, cuisinière, munis de bons renseignements...

M. CHRETIEN de la Faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale...

EAU DE VICHY SOURCE DE ST-YORRE La plus saine et la plus agréable...

EAU MËLISSE des CARMES du Frère MATHIAS A. EMERY rue Vacon, 54, Marseille.

EAU DENTIFRICE ANATHERINE DU DOCTEUR J. G. POPP Médecin-Dentiste de la Cour Imp. Roy. d'Autriche à Vienne.

ON DEMANDE DE SUITE une Alsacienne ou Lorraine, pour femme de chambre.

ON DEMANDE de suite des peines. S'adresser rue des Archers, 7, à l'entresol.

HOTEL DE LA GRANDE-BRETAGNE

PARIS, 14, rue Caumartin, PARIS. Au centre des beaux Quartiers, touchant les Boulevards et le nouvel Opéra.

EAU DE VICHY SOURCE DE ST-YORRE La plus saine et la plus agréable...

LA DIRECTION de la Compagnie d'Assurances demande une personne pouvant fournir des références d'honorabilité...

GUERISON PROMPTE et radicale des RHUMATISMES par le Liniment Mexicain.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

MACHINES A COUDRE AMERICAINES ELIAS HOWE Passage de l'Hotel-Dieu, Lyon.

Advertisement for 'HÉMORRHOÏDES' with 'GUERISON PROMPTE, RADICALE SANS DANGER DE RÉPÉRISSION'.

Advertisement for 'Compagnie d'Assurances' with 'CONTRE LE BRIS DES GLACES'.

Advertisement for 'LA PARISIENNE' with 'FONDÉE LE 24 OCTOBRE 1829'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

Advertisement for 'MACHINES A COUDRE' with 'AMERICAINES ELIAS HOWE'.

BOURSE DE PARIS - Mercredi 26 Juin (de midi 1/2 à 3 h.)

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares.

BOURSE DE LYON - Jeudi 27 Juin (de 11 h. à midi 1/2).

Table of stock market prices for Lyon, including various bonds and shares.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and commentary, including reports on the stock market and currency exchange.